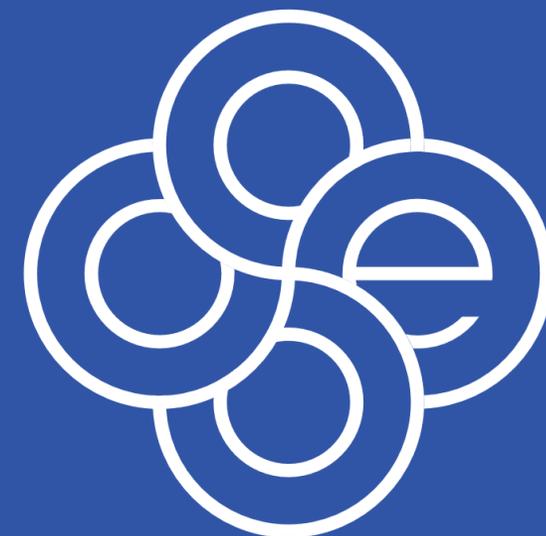


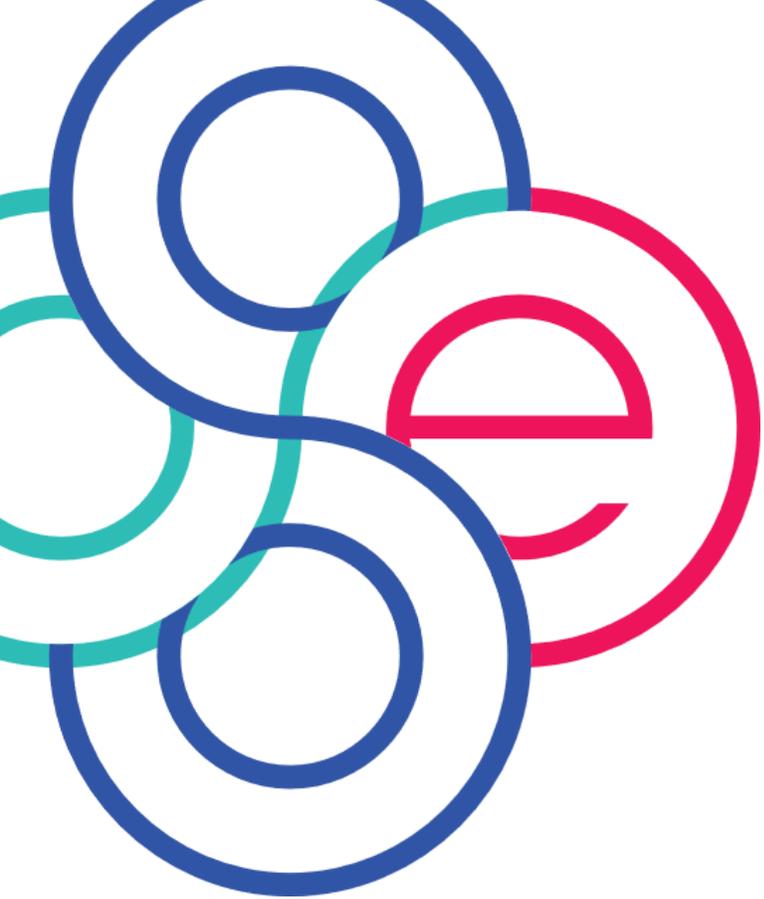
NOUVEAUX BESOINS DE FORMATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL : ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Mme Maryse Lassonde, présidente
Conseil supérieur de l'éducation

Conférence
Colloque de l'Association québécoise de
pédagogie collégiale
11 juin 2021, 13h00

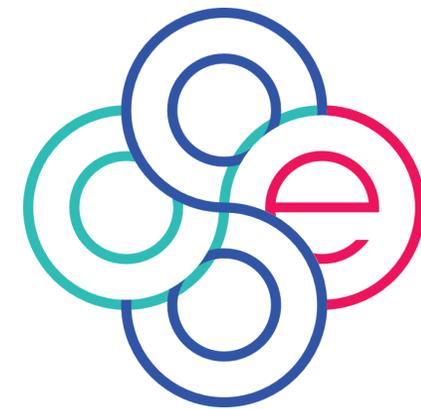


CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Le Conseil supérieur de l'éducation en bref
2. Présentation de l'avis *Les collèges après 50 ans : regard historique et perspectives*
3. Avant-goût des travaux en cours sur le collégial – *Les nouveaux besoins de formation des étudiantes et des étudiants*



1. LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION EN BREF

Le Conseil supérieur de l'éducation est un organisme public créé en 1964 par une loi spécifique qui confirme son autonomie et qui établit son rôle et sa mission.

Son rôle :

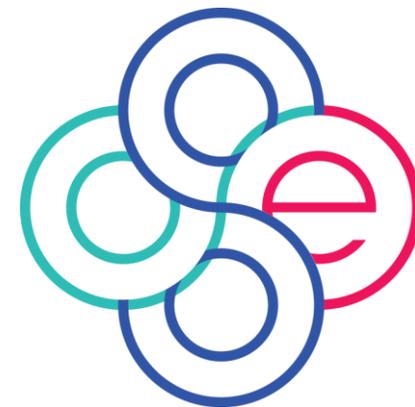
Collaborer avec les ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les conseiller sur toute question relative à l'éducation

LES CHAMPS D'INTERVENTION

Le mandat du Conseil porte sur toute question relative à l'éducation, ce qui comprend principalement :

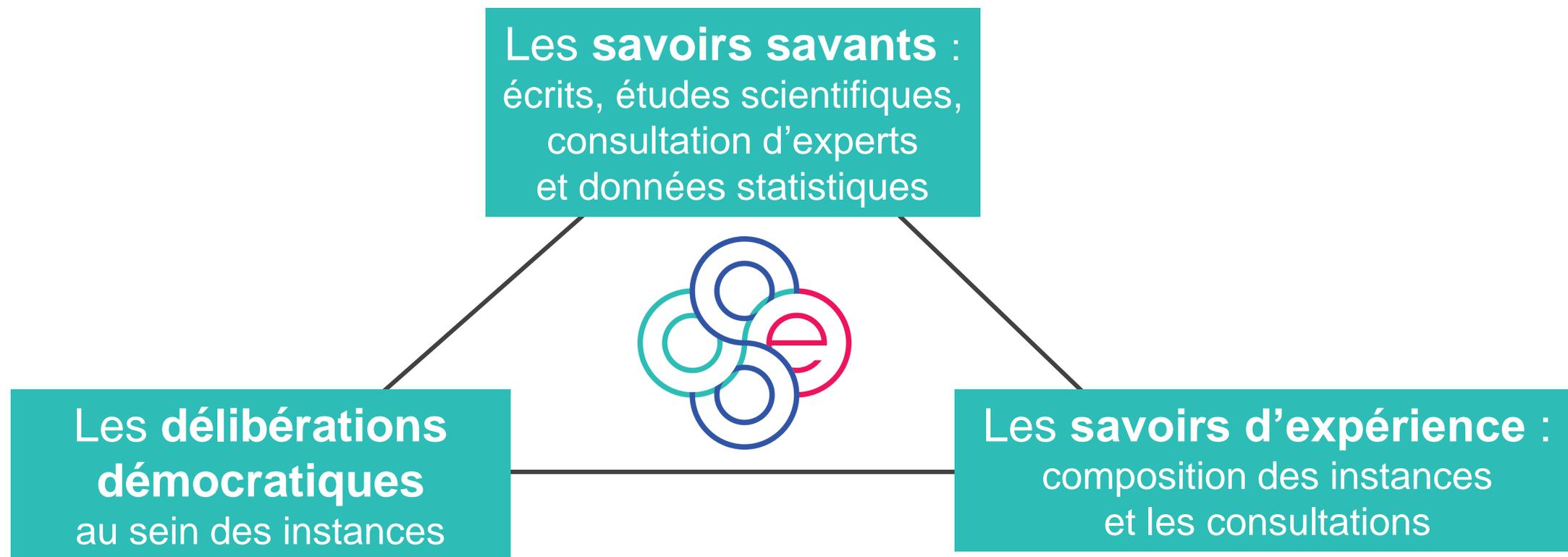
- l'éducation à tous les ordres et secteurs d'enseignement, du préscolaire à l'université;
- l'éducation à l'intention des jeunes comme des adultes, tant en formation initiale qu'en formation continue;
- l'éducation dans les établissements d'enseignement publics et privés;
- la recherche effectuée dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le Conseil doit également donner son avis aux ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur tout projet de règlement que celui-ci est tenu de lui soumettre.



TROIS PILIERS

sur lesquels reposent les avis du Conseil



Processus de co-construction des savoirs

Le Conseil en bref

un organisme renouvelé,
une autorité incontournable en éducation

un conseiller
stratégique depuis
1964

22 membres
nommés par le gouvernement

7 instances, dont :

un comité du rapport
sur l'état et les besoins de l'éducation

un comité formé uniquement
d'étudiantes et d'étudiants

5 commissions
représentant tous les
secteurs d'enseignement



**un siège social
à Québec
ainsi qu'un bureau
à Montréal**

Le Conseil en 2020-2021 c'est :

27  publications, dont :

3 avis du Conseil

+ de **1175** téléchargements web

1 rapport sur l'état et les besoins de l'éducation | + de **1220** téléchargements web

10 Études et recherches

+ de **1500** téléchargements web

13 avis réglementaires et mémoires

+ de **475** téléchargements web

Près de **198** référencement
et **168** citations

+ de **3 800** abonnés



sur les différentes plateformes du Conseil au 30 avril 2021

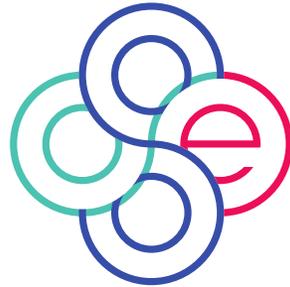
32 employés
au 30 avril 2021

108 membres
bénévoles des instances du Conseil

58 rencontres
des membres
bénévoles
des instances
du Conseil

LA COMPOSITION

CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION



Comité sur l'état
et les besoins de l'éducation

Commission de l'éducation préscolaire
et de l'enseignement primaire

Commission de
l'enseignement secondaire

Commission de l'enseignement
et de la recherche au collégial

Commission de l'enseignement
et de la recherche universitaires

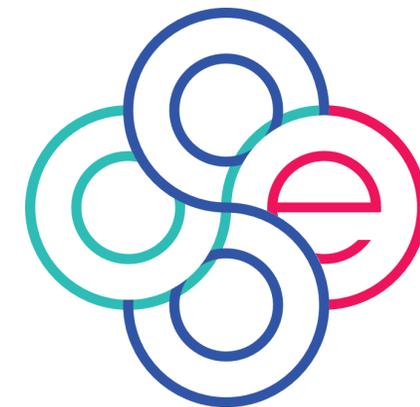
Commission de l'éducation des
adultes et de la formation continue

Comité interordres
de la relève étudiante



TRAVAUX EN COURS

au sein des commissions et des comités



Éducation préscolaire et enseignement primaire

→ Mobiliser le plein potentiel de l'école primaire pour développer le plein potentiel des enfants (*titre provisoire*)

Enseignement secondaire

→ *À venir*

Enseignement et recherche au collégial

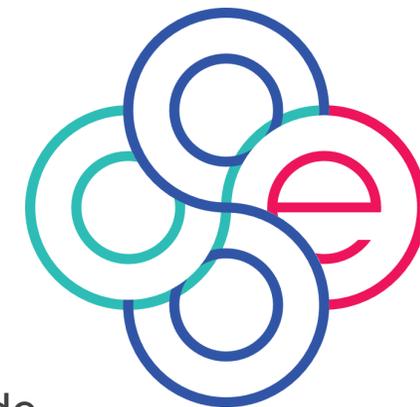
→ Les nouveaux besoins de formation des étudiantes et des étudiants

Enseignement et recherche universitaires

→ La recherche à l'université : réussites, enjeux, responsabilité sociale et défis

TRAVAUX EN COURS

au sein des commissions et du comité



Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation

→ Analyse de la réponse du système éducatif à la pandémie de COVID-19 à tous les ordres d'enseignement

Éducation des adultes et formation continue

→ Configurer un cadre de qualifications et de compétences adapté aux particularités de l'éducation des adultes et de la formation continue et au contexte de la société québécoise

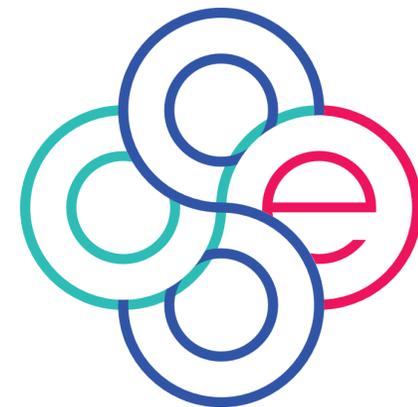
Comité interordres de la relève étudiante

→ Les impacts de la pandémie de COVID-19 dans la transition entre le secondaire et le cégep



2. LES COLLÈGES APRÈS 50 ANS : REGARD HISTORIQUE ET PERSPECTIVES

Lancement de l'avis le 2 mai 2019



OBJECTIFS DE L'AVIS

Souligner les 50 ans des collèges :

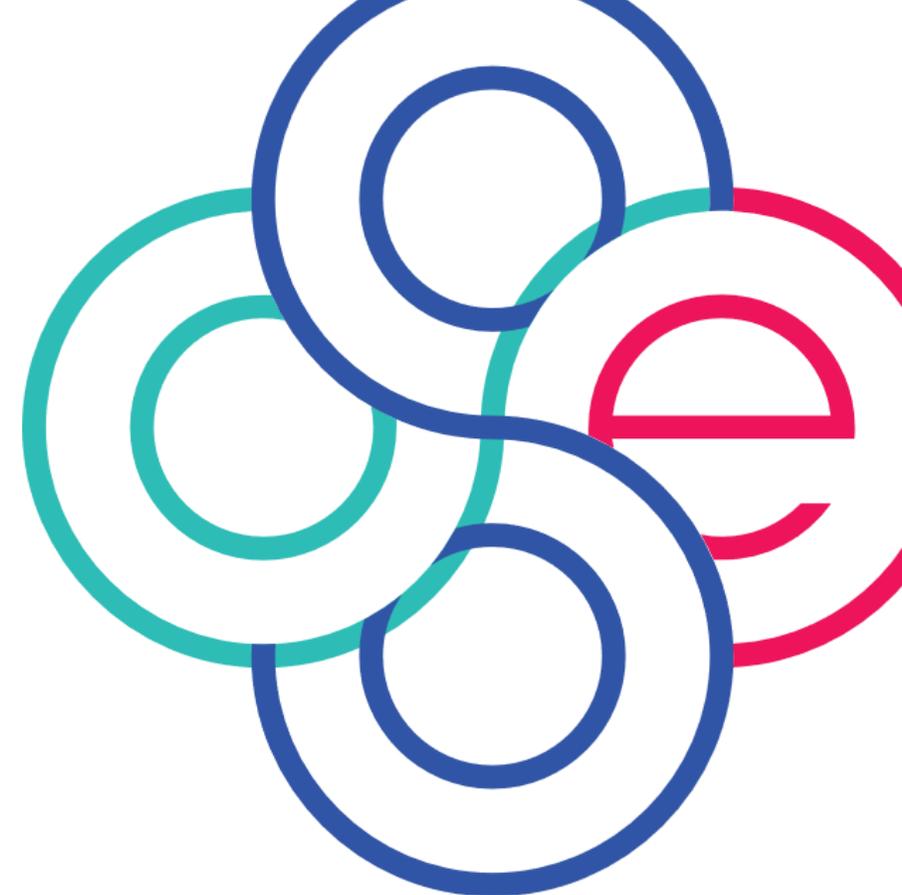
- Revisiter les 50 ans d'histoire des collèges pour mettre en lumière les faits marquants de leur parcours
- Poser les bases d'une réflexion sur les enjeux et les défis prioritaires afin de poursuivre l'essor des collèges québécois

Le Conseil situe les propos de cet avis dans une perspective de continuité ainsi que de reconnaissance des collèges comme un acquis à préserver pour le système d'éducation et la société québécoise. (p. 1)

REGARD HISTORIQUE

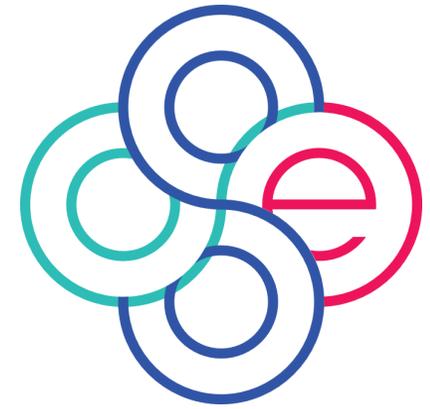
Quatre principales périodes charnières de l'histoire des collèges :

1. Le développement des collèges et leur recherche d'identité (de 1967 à 1979)
2. La consolidation du système d'enseignement collégial et l'éclosion de la culture collégiale (de 1980 à 1991)
3. La réforme de l'enseignement collégial et son implantation (de 1992 à 2003)
4. Des établissements matures face aux défis du 21^e siècle (de 2004 à 2017)





1. Le développement des collèges et leur recherche d'identité (de 1967 à 1979)



- Expansion rapide des collèges;
- Développement de la pédagogie collégiale : *Performa*, création des services d'animation pédagogique, embauche de conseillères et de conseillers en recherche et expérimentation (conseillers pédagogiques);
- 1978: Livre blanc du MEQ : *Les collèges du Québec – Nouvelle étape*;
- Premiers pas des collèges dans le domaine de la recherche;
- Affirmation progressive de l'identité de l'enseignement collégial et reconnaissance internationale.



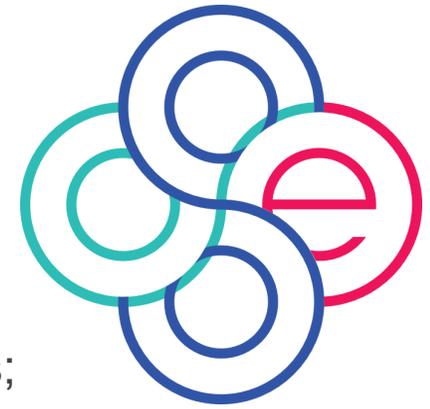
2. La consolidation du système d'enseignement collégial et l'éclosion de la culture collégiale (de 1980 à 1991)



- Adoption d'encadrements et de dispositifs destinés à assurer la qualité de l'enseignement et de la formation;
- Appartenance à l'enseignement supérieur;
- Hétérogénéité croissante de la population étudiante;
- Mobilisation, réseautage, concertation des collèges pour répondre aux besoins émergents : animation et développement pédagogique, création de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), essor des services aux étudiantes et étudiants en situation de handicap;
- Création du Réseau Trans-Tech (aujourd'hui Synchronex) et de l'Association pour la recherche au collégial.



3. La réforme de l'enseignement collégial et son implantation (de 1992 à 2003)



- Renouveau de l'enseignement collégial (1993) :
 - Plus grande marge d'autonomie accordée aux collèges;
 - Élargissement de la mission des collèges;
 - Mise en œuvre d'un nouveau paradigme pédagogique et d'évaluation en lien avec l'approche par compétences;
 - Développement de l'approche-programme;
 - Création de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

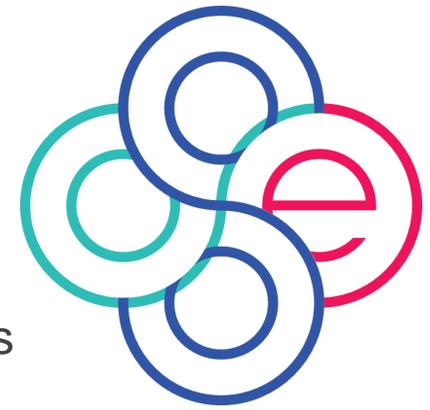
- Défis et tensions liés à l'implantation du renouveau :
 - Vaste chantier de révision des programmes sous le paradigme de l'approche par compétences;
 - Enjeu de renouvellement de la pratique professionnelle enseignante.

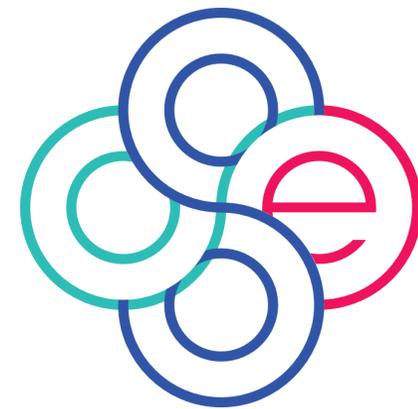
- Relever les défis en réseau : animation pédagogique par les organismes de concertation de l'enseignement collégial (AQPC, Performa, Carrefour de la réussite, etc.)



4. Des établissements matures face aux défis du 21^e siècle (de 2004 à 2017)

- Alourdissement des règles gouvernementales - contrôle des dépenses et reddition de compte accrue;
- Plusieurs chantiers inachevés pour l'évolution des collèges;
- Poursuite des développements en réponse aux besoins émergents : étudiantes et étudiants en situation de handicap, centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences;
- Institutions matures appartenant pleinement à l'enseignement supérieur.





LES ENJEUX ET DÉFIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

4 enjeux prioritaires à caractère systémique et structurant

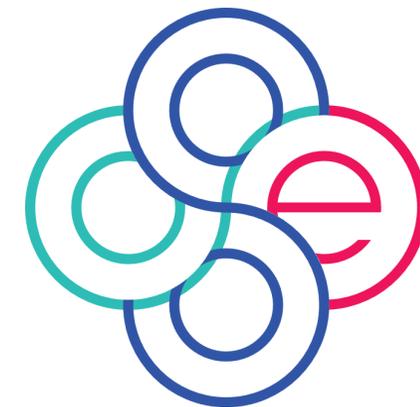
Objectif d'alimenter la réflexion sur les éléments à considérer dans la définition des orientations futures pour le développement de l'enseignement collégial au Québec



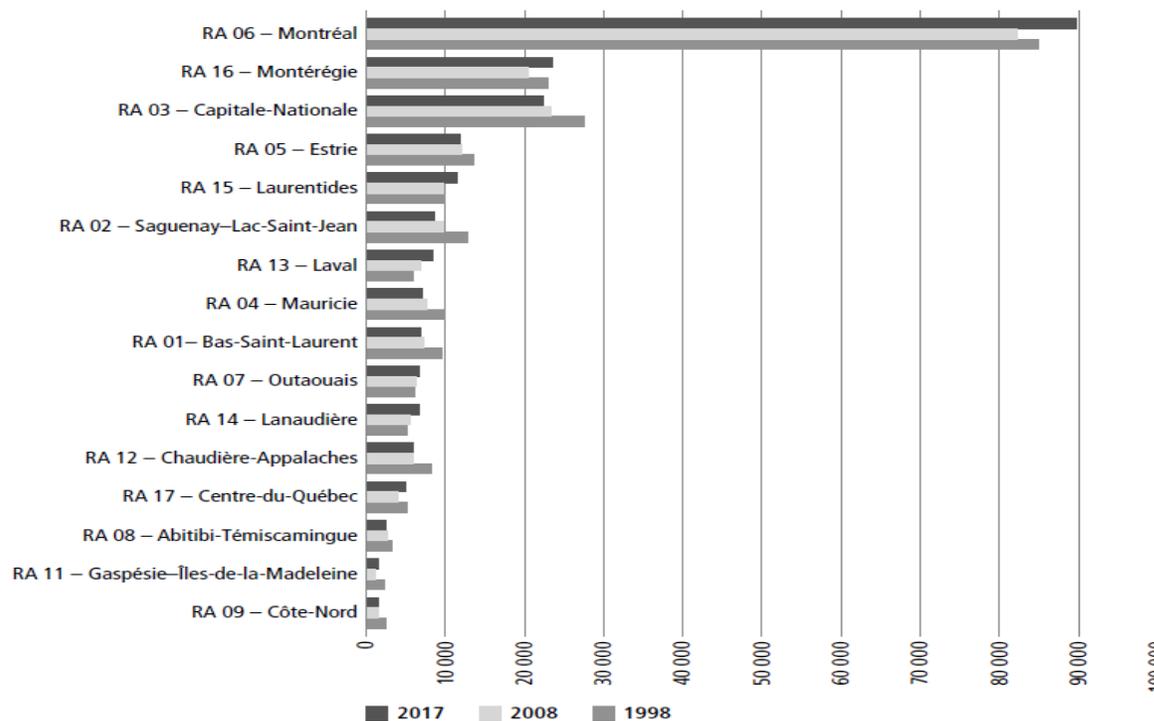
ENJEU 1

L'accessibilité revisitée : une définition actualisée

→ Taux d'accès à l'enseignement collégial plus faible dans certaines régions;



Nombre d'étudiantes et d'étudiants au collégial par région administrative



Source : Données transmises par le MEES. Compilation réalisée au CSE.

L'accessibilité des études collégiales est moins grande pour certains groupes.

→ Si le taux de participation aux études collégiales à 21 ans est en moyenne de 40,0%, il est plus faible pour :

- les autochtones (35,3%)
- les étudiantes et les étudiants de première génération (38,5%)
- les personnes immigrantes de deuxième génération (38,1%)

→ La provenance socioéconomique et le parcours scolaire au secondaire sont aussi des facteurs déterminants pour l'accès à l'enseignement postsecondaire.

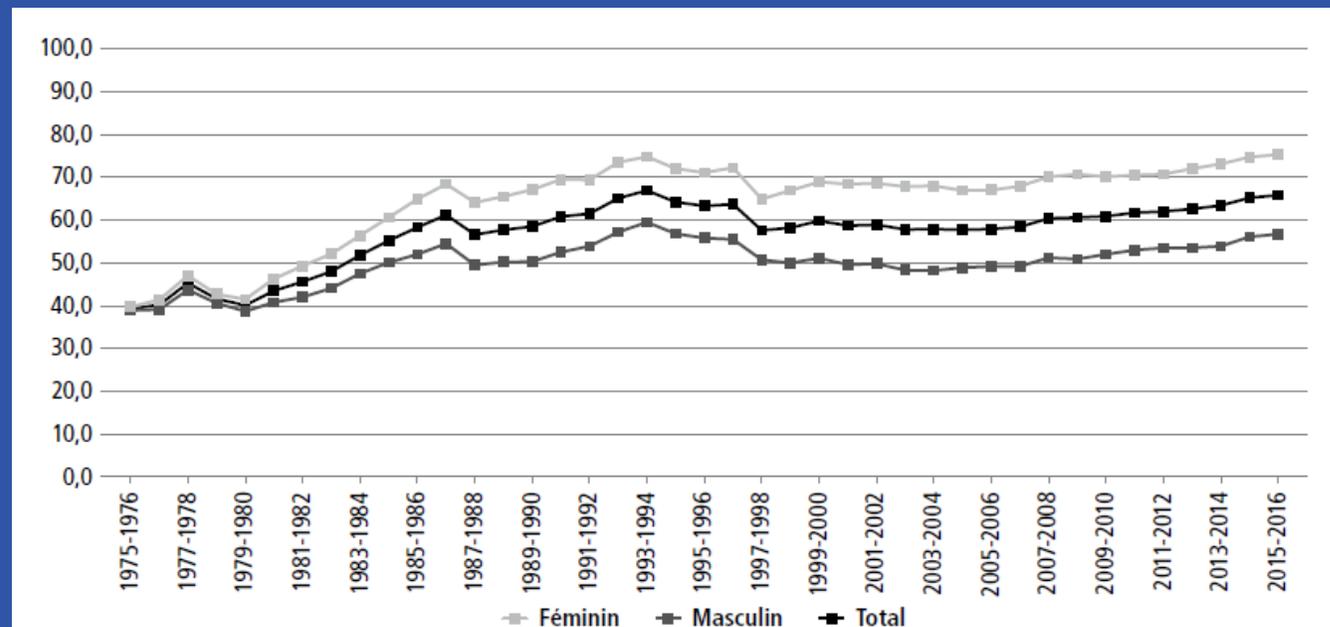


L'accessibilité au collégial : une réalité genrée

- Les hommes :
- accèdent moins à l'enseignement collégial (56,7% contre 75,3% pour les femmes pour la cohorte de 2015)
 - obtiennent moins de diplômes d'études collégiales (57,3% contre 68,7% pour les femmes pour la cohorte de 2011)

Un problème qui transcende les ordres d'enseignement et dépasse les frontières du Québec.

**Taux d'accès (%)
à l'enseignement
collégial, selon
le genre,
de 1975 à 2016**

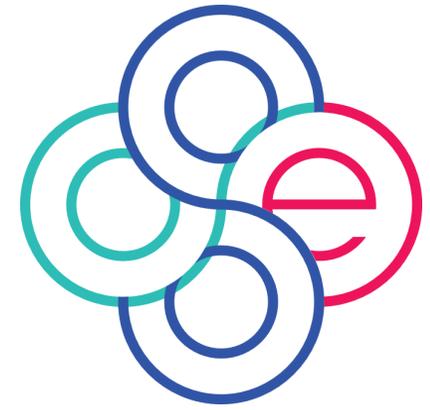


Source : Données transmises par le MEES, avril 2018. Compilation réalisée au CSE.



ENJEU 2

Une formation en phase avec les réalités étudiantes actuelles



Quelques défis:

- Soutien et encadrement des étudiantes et des étudiants : répondre à des besoins accrus;
- Pédagogie collégiale : pour une adéquation à la diversité étudiante et à l'évolution des technologies numériques.
La pédagogie inclusive, une avenue prometteuse (CSE, 2017);
- Réflexion sur la posture de l'enseignante et de l'enseignant →
Un rôle de médiation entre le savoir et la classe;
- Un appel à la souplesse de l'organisation de la formation collégiale :
organisation des études et diversification des formules de formation.



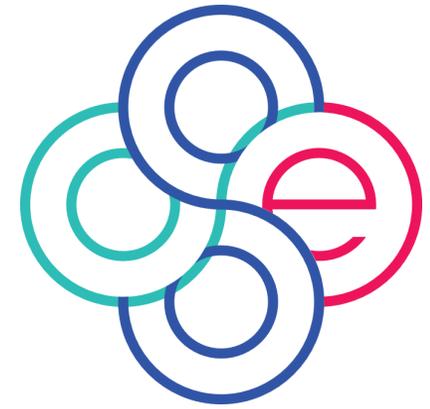
ENJEU 3

Le positionnement des collèges dans le système d'éducation : pour une fluidité des parcours étudiants

Les collèges sont bien ancrés dans l'enseignement supérieur et se situent au carrefour de multiples voies de passage.

Défis pour assurer la fluidité des parcours :

- Les passerelles DEP-DEC : une voie à exploiter, mais des résultats peu concluants à ce jour;
- La consolidation des liens avec les universités à travers les formules DEC-BAC et l'arrimage de la formation préuniversitaire et des baccalauréats;
- La cohérence interne de la formation collégiale : examiner le cloisonnement entre la formation ordinaire et la formation continue.





ENJEU 4

Le pilotage du système d'enseignement collégial

- Un nécessaire leadership de l'État dans le pilotage du système d'enseignement collégial;
- Des voies de consensus à trouver chez les acteurs de l'enseignement collégial dans une perspective de bien commun;
- Un partage productif des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et les collèges;
- Pour une définition d'une vision de l'enseignement collégial

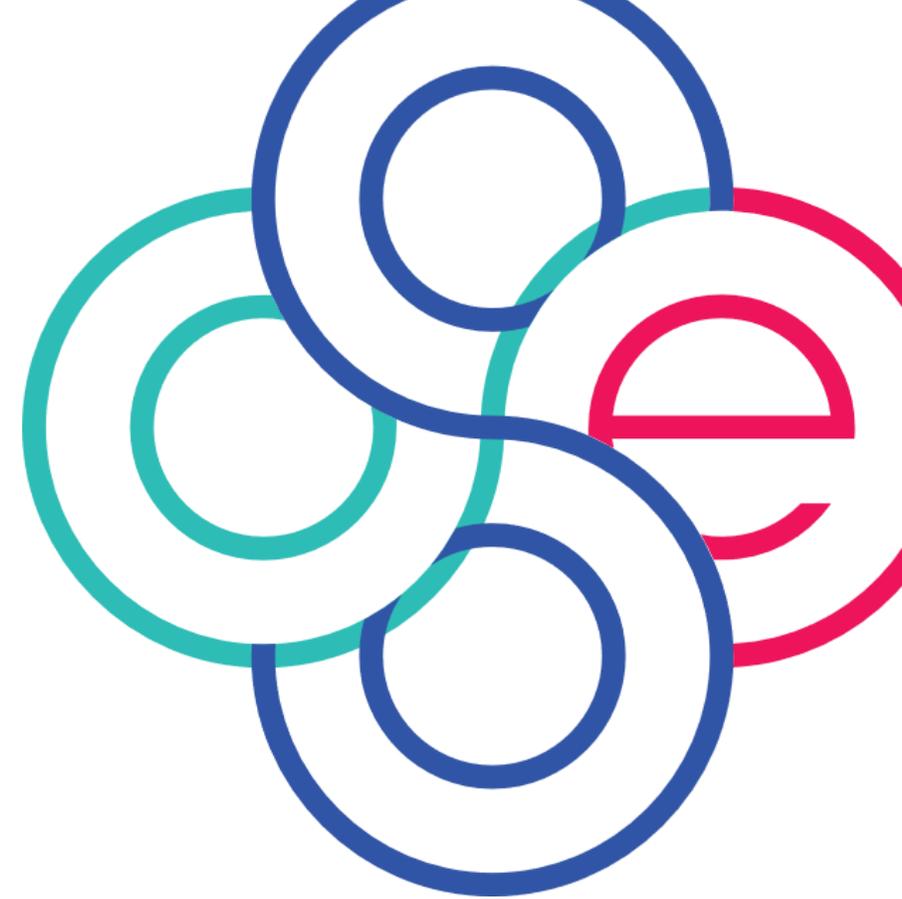


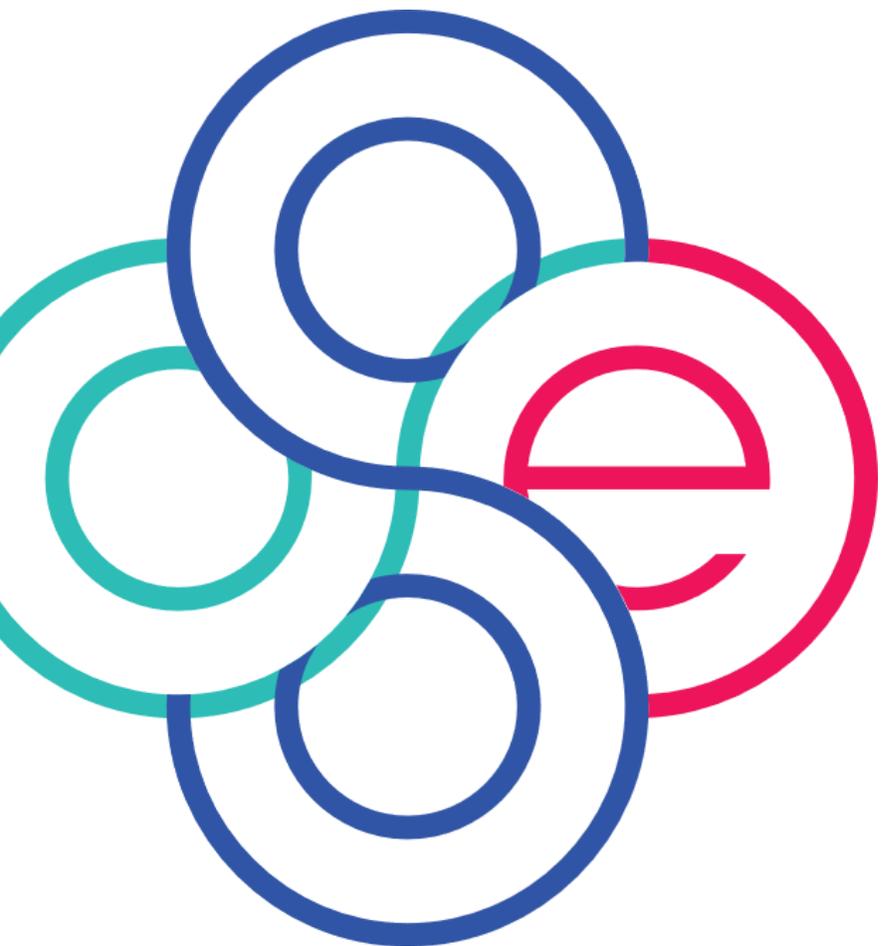
EN RÉSUMÉ

La création des cégeps constitue un apport original et novateur à la réorganisation du système d'éducation québécois dans les années soixante.

Les principes fondateurs des collèges revêtent toujours un caractère d'actualité, à revoir à travers le prisme des nouvelles réalités.

Une reconnaissance de la qualité de la formation offerte par les collèges et de leur contribution au progrès de la société québécoise.





THÈME DE L'AVIS EN COURS À LA CERC

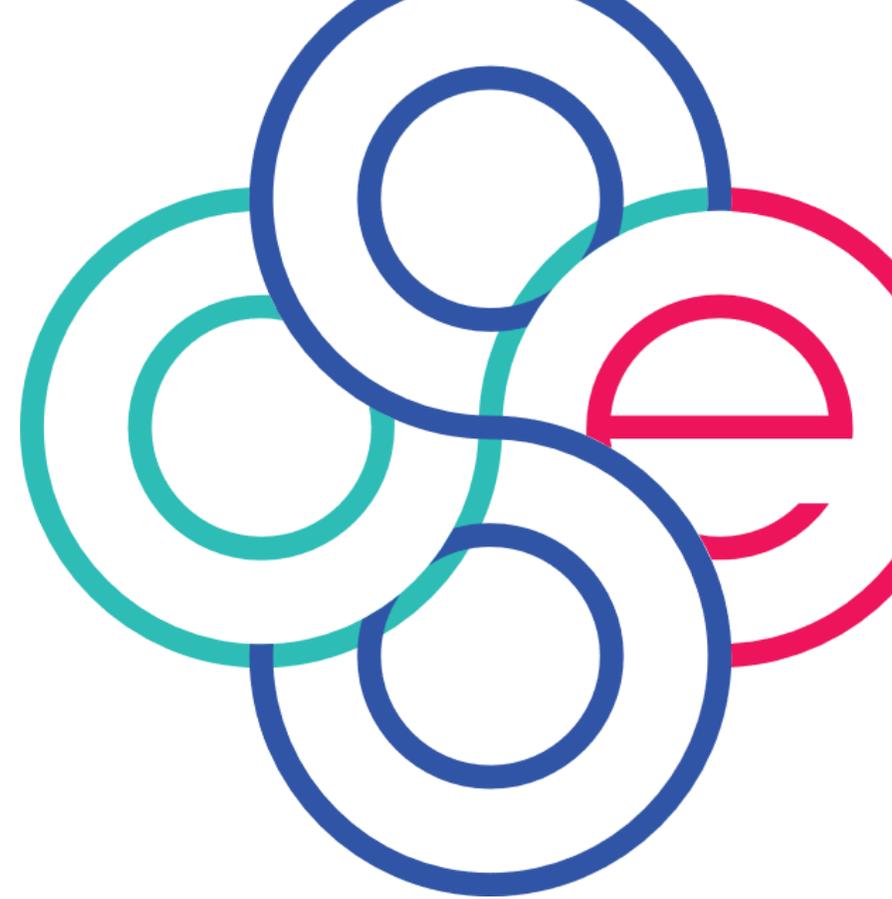
*Les nouveaux besoins de formation
des étudiantes et des étudiants*

(à paraître à la fin de l'année 2021)

3. APERÇU DES TRAVAUX

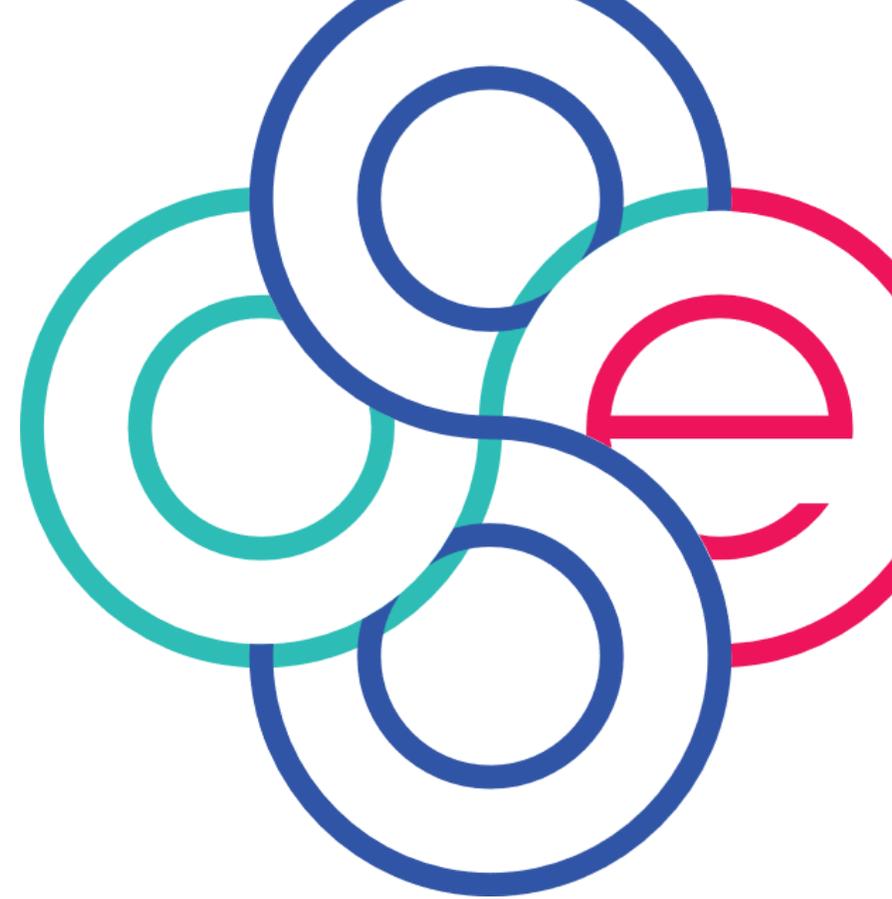
→ Thème choisi par le Conseil en janvier 2019
→ Approfondissement de l'enjeu 2 de l'avis sur les 50 ans des collèges

- Le profil de la population étudiante se diversifie et les façons d'envisager les parcours de formation sont changeantes.
- De quelle formation les étudiantes et les étudiants ont-ils besoin pour agir à titre de citoyens et de travailleurs dans le monde d'aujourd'hui et de demain?
- Quelle organisation de la formation et quelles formules de formation sont susceptibles de répondre aux réalités actuelles?



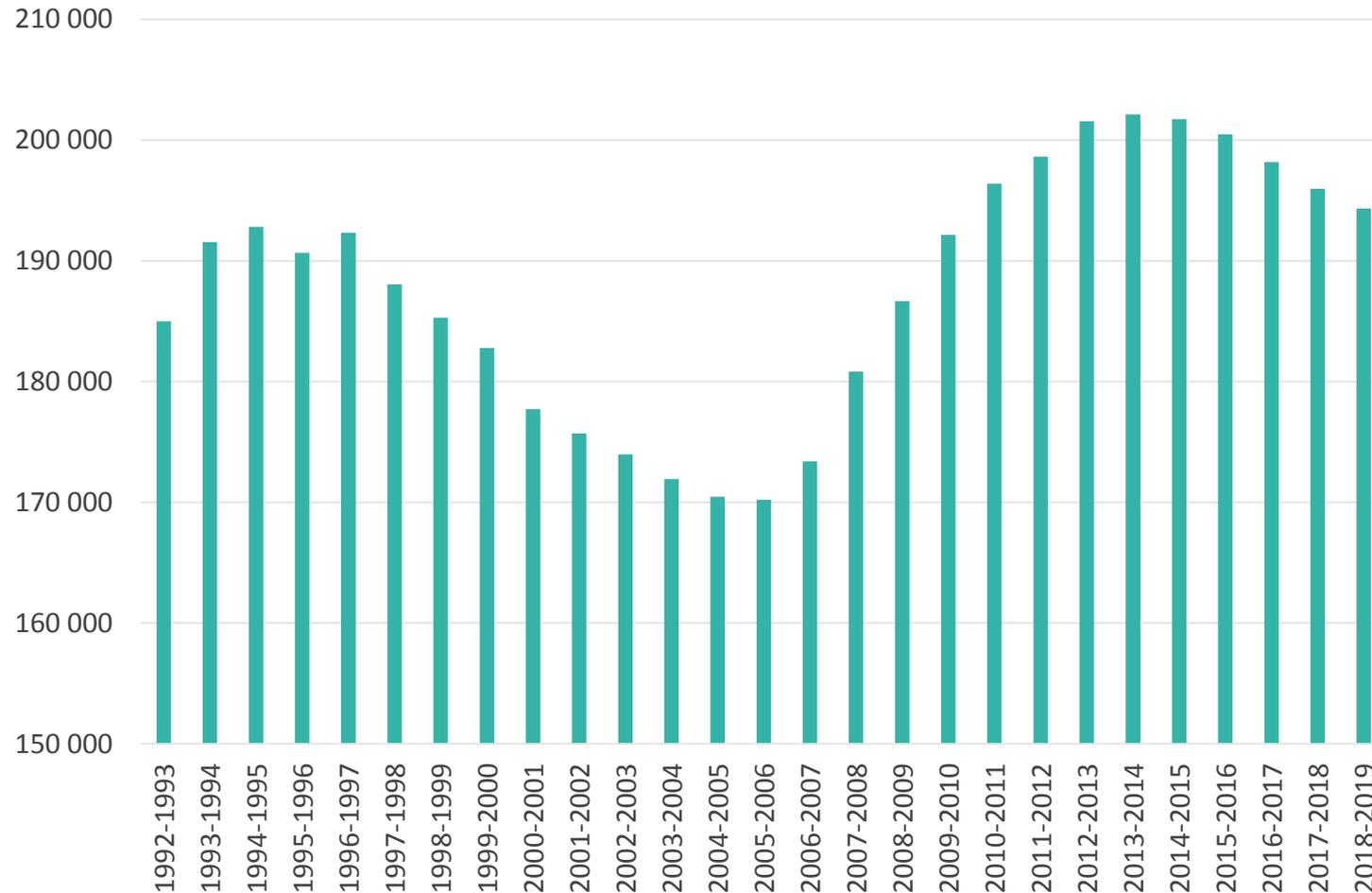
PROFIL DE LA POPULATION ÉTUDIANTE AU COLLÉGIAL – QUELQUES DONNÉES

- Effectif collégial de la formation ordinaire (enseignement régulier)
- Données du système ministériel *Socrate* (Système de gestion des données d'élèves au collégial)
- Font partie d'un document à paraître dans la collection *Études et recherches*.



UN EFFECTIF ÉTUDIANT EN FLUCTUATION

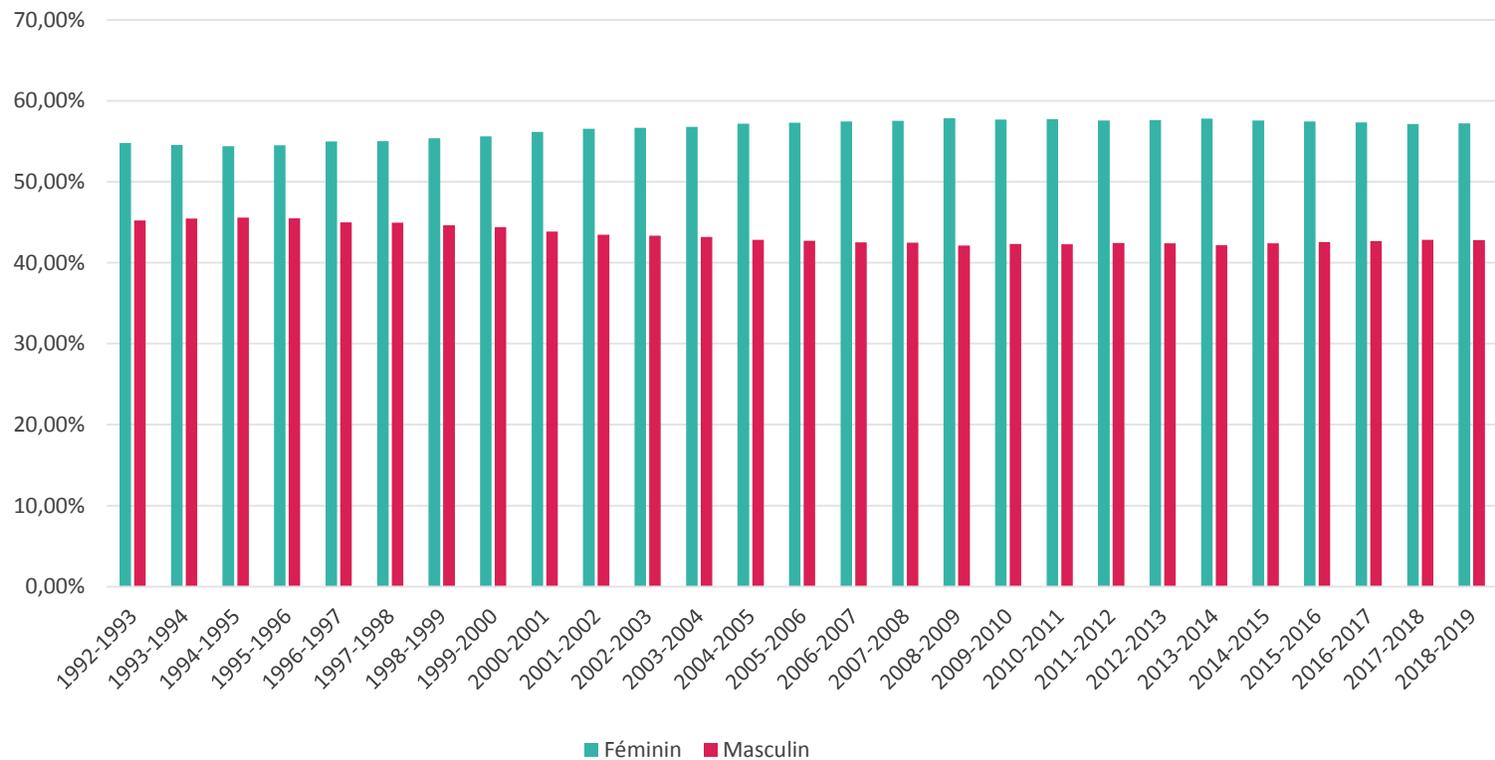
Évolution de l'effectif de la formation ordinaire



Source : Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate), ministère de l'Enseignement supérieur. Traitement des données effectué par le Conseil supérieur de l'éducation, novembre 2020 (Réf. : effectif_an_CSÉ.xlsx).



Répartition selon le genre: hausse de la proportion de femmes au collégial



Source : Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate), ministère de l'Enseignement supérieur. Traitement des données effectué par le Conseil supérieur de l'éducation, novembre 2020 (Réf. : effectif_an_CSÉ.xlsx).

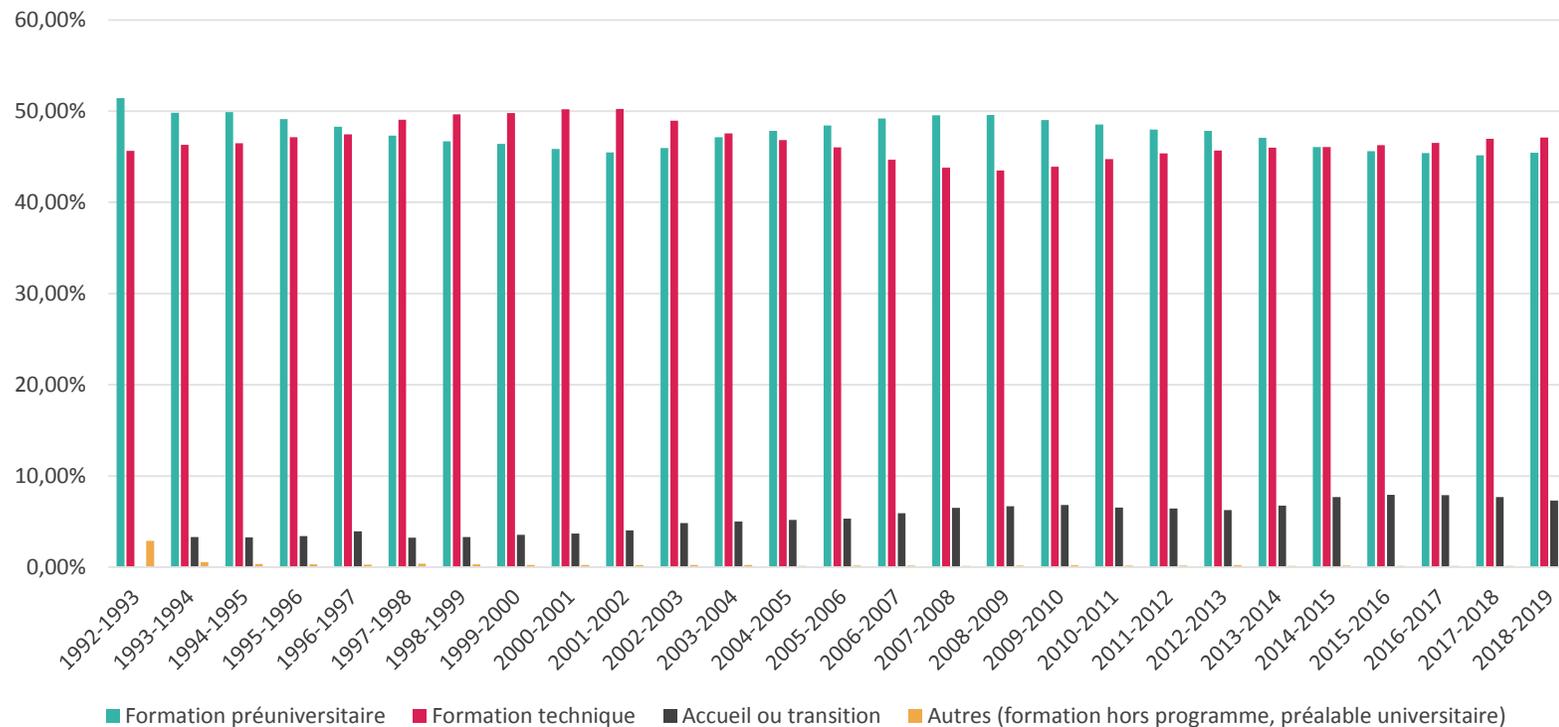
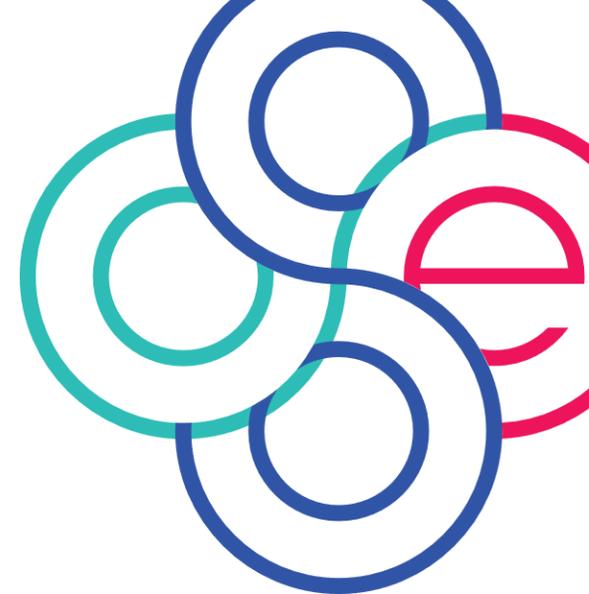
Répartition selon le bloc régional : hausse de la proportion des régions urbaines

	1992-1993	1995-1996	1999-2000	2004-2005	2009-2010	2014-2015	2018-2019
Régions ressources	8,32%	8,12%	7,68%	6,86%	6,34%	5,82%	5,52%
Régions manufacturières	37,74%	38,37%	38,33%	37,73%	38,98%	39,02%	38,57%
Régions urbaines	53,95%	53,50%	53,99%	55,41%	54,67%	55,13%	55,91%
Effectif total	184 987	190 651	182 779	170 468	192 155	201 750	194 334

Source : Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate), ministère de l'Enseignement supérieur. Traitement des données effectué par le Conseil supérieur de l'éducation, novembre 2020 (Réf. : effectif_an_CSÉ.xlsx).

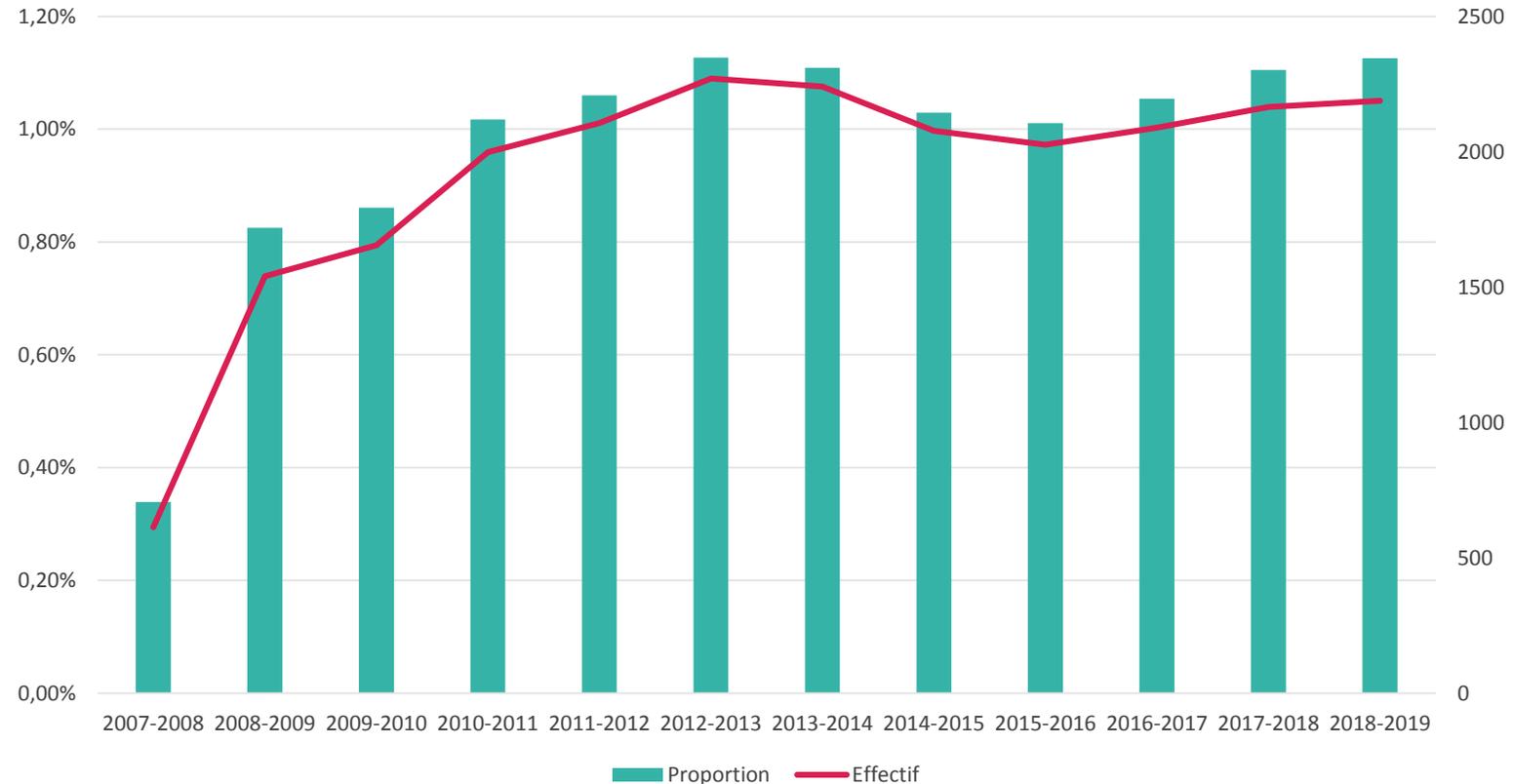


Répartition selon le type de formation : depuis 2015, une majorité de la population étudiante fréquente un programme technique



Source : Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate), ministère de l'Enseignement supérieur. Traitement des données effectué par le Conseil supérieur de l'éducation, novembre 2020 (Réf. : effectif_an_CSÉ.xlsx).

Le cheminement DEC-BAC: une voie à développer



Source : Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate), ministère de l'Enseignement supérieur.
Traitement des données effectué par le Conseil supérieur de l'éducation, novembre 2020 (Réf. : effectif_an_CSÉ.xlsx).

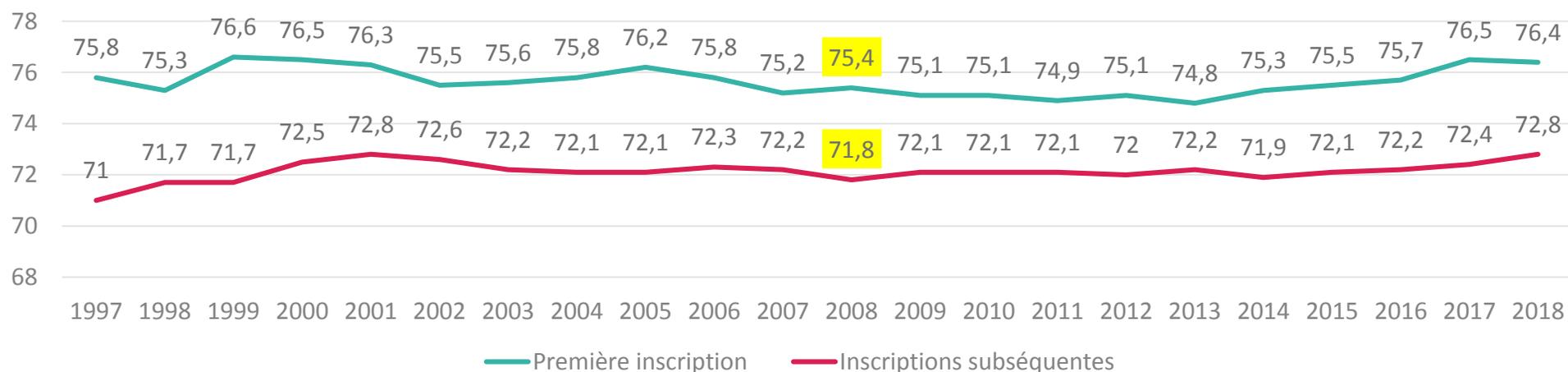
QUELQUES INDICATEURS DE CHEMINEMENT SCOLAIRE AU COLLÉGIAL

- Données du ministère de l'Enseignement supérieur
- Sauf exception, ces indicateurs portent sur les nouveaux inscrits (ou population A) dans des programmes conduisant au DEC, pour l'ensemble du réseau collégial
- Seront publiées dans l'avis à paraître.



Augmentation et diversification de l'effectif collégial: un impact peu marqué sur la MGS

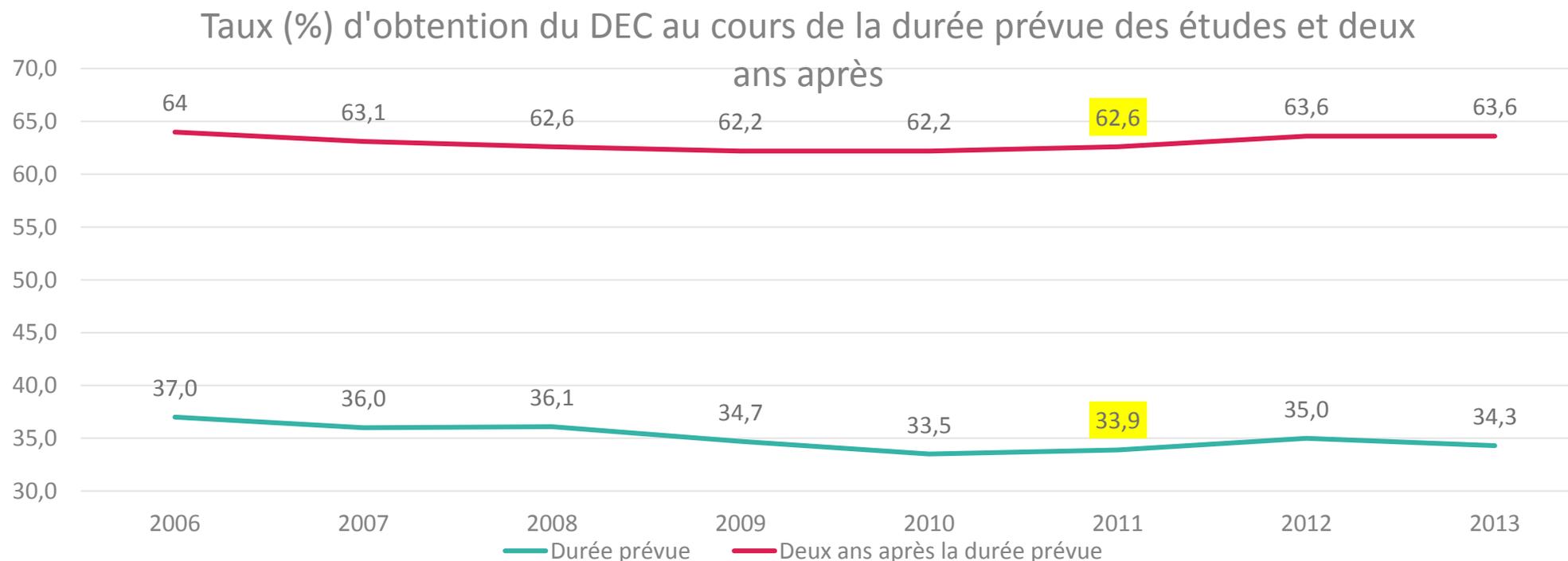
Moyenne générale (%) au secondaire (MGS) lors de la première admission au DEC et lors des admissions subséquentes



2008: Introduction dans le RREC de l'admission sous condition, de l'admission sur la base de la formation et de l'expérience jugées suffisantes et réintroduction du DEC sans mention.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques, CSE Indicateurs Cheminement collégial, version 2019 (Réf. : FichesNI_TypForTousReseaux_V2019.xlsx).

L'obtention du DEC dans la durée prévue des études et après deux ans

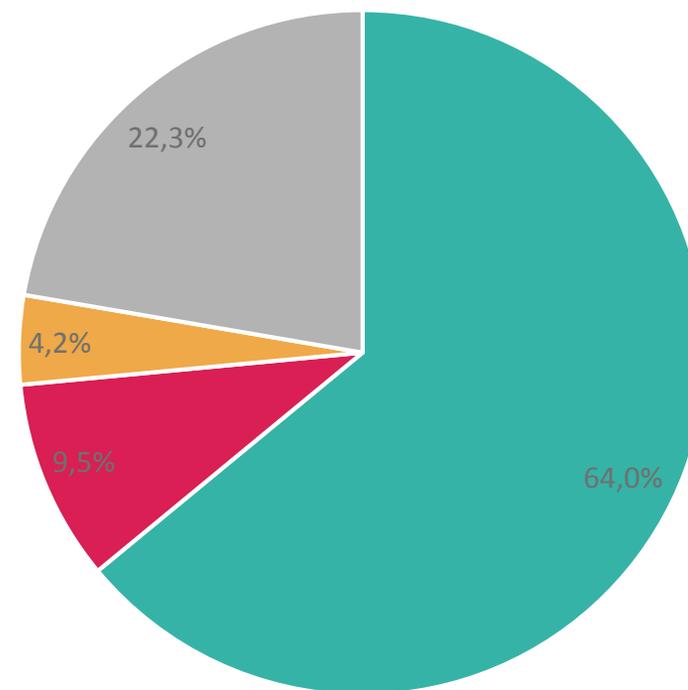


Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques, CSE Indicateurs Cheminement collégial, version 2019 (Réf. : FichesNI_TypForTousReseaux_V2019.xlsx).

Où sont les étudiantes et les étudiants n'ayant pas obtenu de sanction d'études?

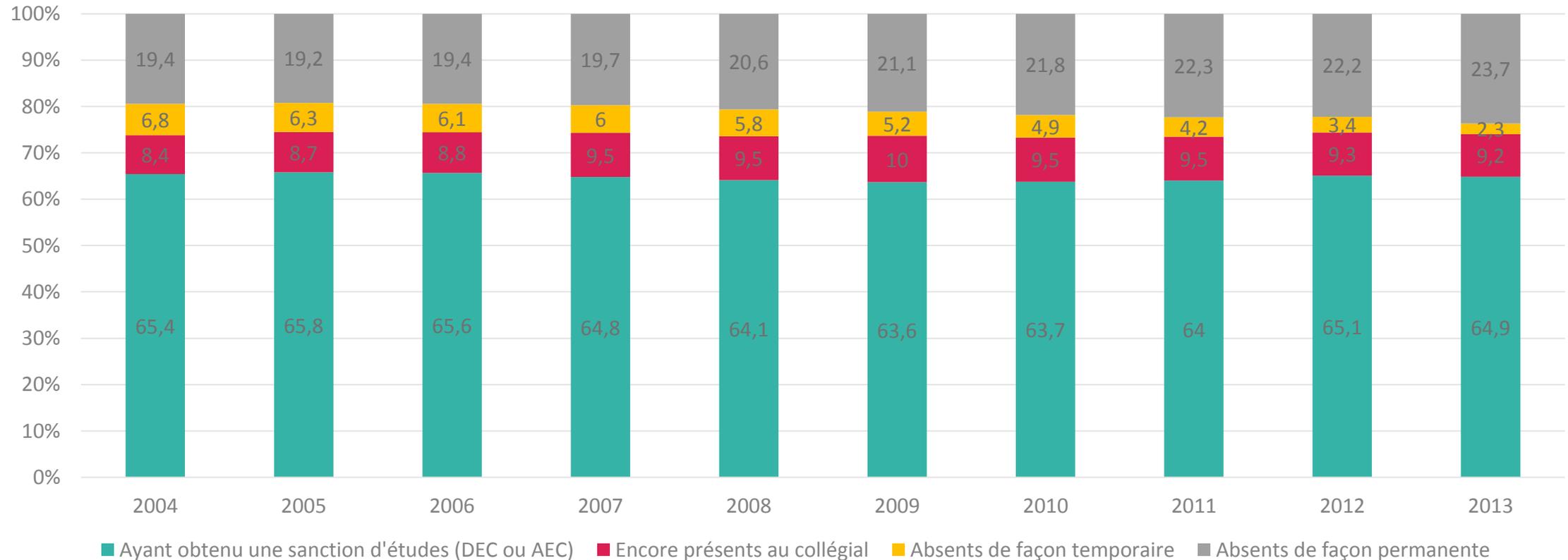
L'exemple de la cohorte de 2011

- Deux ans après la durée prévue des études, 36 770 personnes (64%) avaient obtenu une sanction d'études collégiales.
- 12 793 personnes (22,3%) avaient abandonné le collège de façon permanente.
- **7905 (13,7%) étudiantes et étudiants étaient toujours en cours de réalisation de leur projet d'études:**
 - 5469 (9,5%) étaient toujours au collégial;
 - 2436 (4,2%) étaient absentes de façon temporaire.



- Ayant obtenu une sanction d'études (DEC ou AEC)
- Encore présents au collégial
- Absents de façon temporaire
- Absents de façon permanente

Situation scolaire observée deux ans après la durée prévue du programme de DEC de la première inscription au collégial (%)



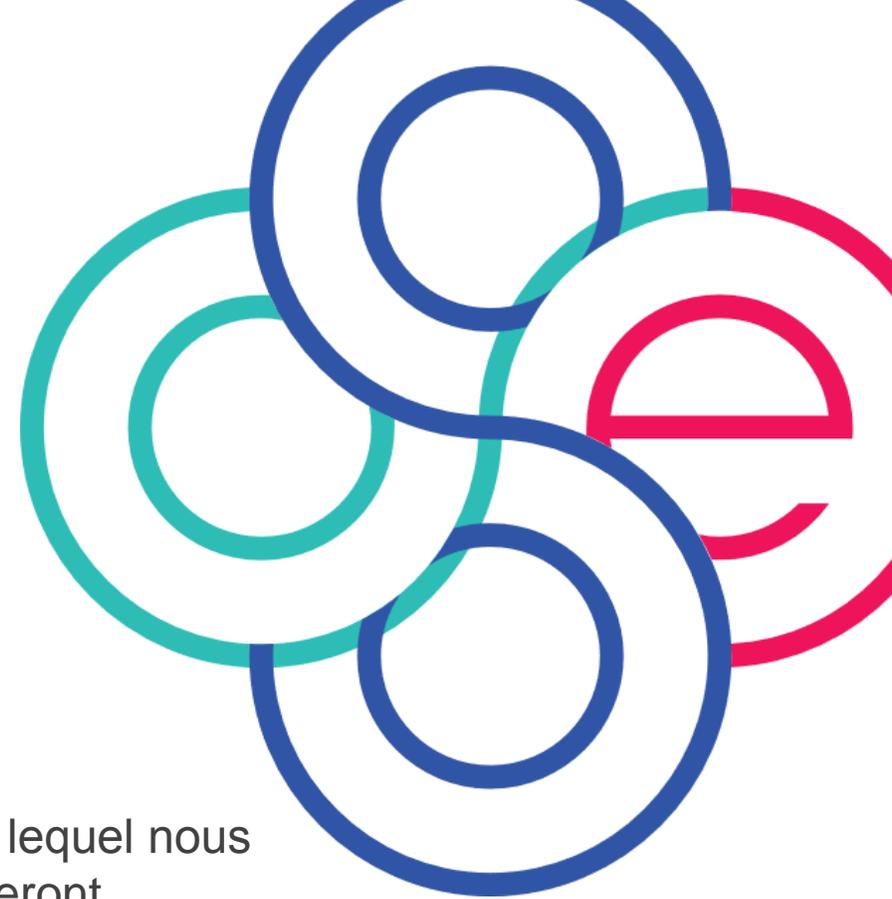
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques, CSE Indicateurs Cheminement collégial, version 2019 (Réf. : FichesNI_TypForTousReseaux_V2019.xlsx).

EN RÉSUMÉ

Les parcours de formation des étudiantes et étudiants du collégial sont de plus en plus diversifiés.

Les indicateurs de cheminement scolaire doivent être ajustés pour tenir compte de cette diversité. Les parcours de formation atypiques n'équivalent pas au décrochage: ce sont au contraire des réussites qu'il faut documenter et encourager!

Il n'y a pas que les projets d'études qui changent: le monde dans lequel nous évoluons connaît lui aussi nombre de bouleversements qui affecteront l'éducation ainsi que la société dans laquelle évolueront les personnes diplômées du collégial dans les années à venir.





Quelques tendances sociétales influençant l'éducation ainsi que le monde dans lequel évolueront les personnes diplômées du collégial

- L'essor du numérique en éducation et dans la société (REBE 2020) ;
- La transformation du monde du travail;
- La montée des inégalités et des tensions sociales;
- Les effets de l'évolution démographique;
- Une société plurielle.

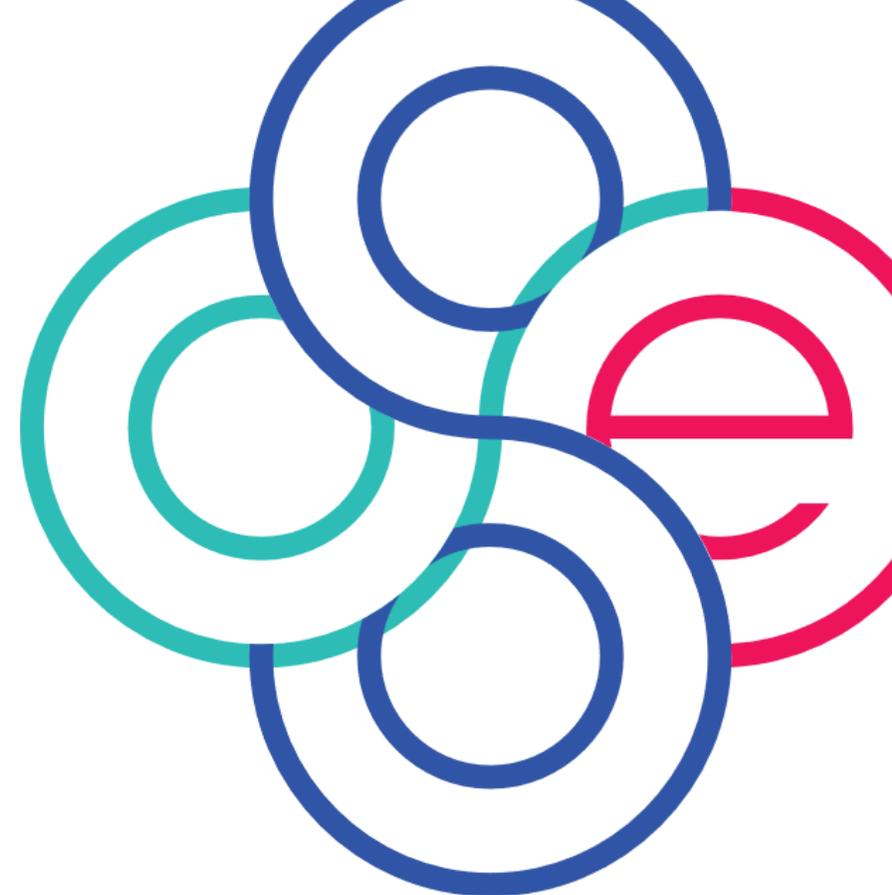
EN CONCLUSION

Les nouveaux besoins de formation des étudiantes et des étudiants du collégial sont influencés par deux facteurs fondamentaux:

- La diversification des parcours de formation étudiants;
- Les grandes tendances sociétales qui façonnent le monde d'aujourd'hui et de demain.

Ces deux idées fondamentales se retrouveront au cœur du prochain avis du Conseil supérieur de l'éducation portant sur le collégial, à paraître à la fin de l'année 2021.

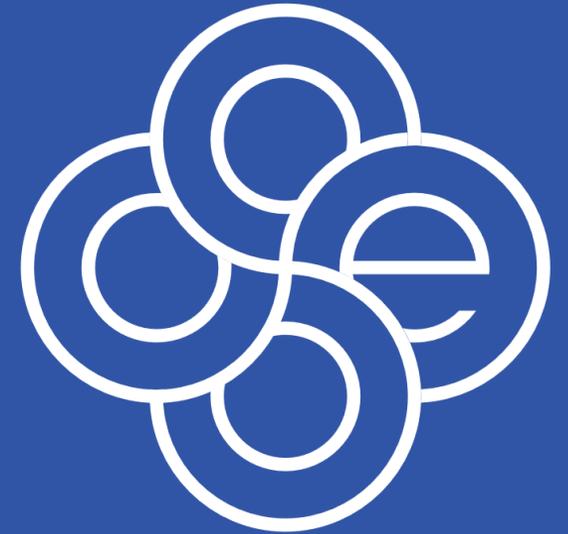
Pour être informés du lancement de cet avis, suivez-nous sur les médias sociaux!



**Merci de votre
attention!**

cse.gouv.qc.ca

   @csequebec



**CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION**

Québec 